

sez bouillir huit à dix minutes; retirez du feu et versez dans un cuvier pour le bain.

N° 3. — *Lotion de Tessier.*

Poudre n° 1 ci-dessus... 1 kilog. Eau..... 10 litres

Mettez la poudre dans une chaudière de fonte avec les 10 litres d'eau; faites bouillir jusqu'à réduction au tiers; remettez autant d'eau qu'il s'en est évaporé, ou 6 litres; laissez bouillir huit à dix minutes; retirez du feu; versez dans un vase pour laver les parties malades.

PRÉPARATIONS CAUSTIQUES.

N° 4. — *Poudre caustique modifiée sur la formule du frère Côme.*

Acide arsénieux. 10 Cinnabre. 60 Sang-dragon... 1

Réduisez séparément ces trois substances en poudre très-fine; réunissez et faites un mélange intime par trituration.

Observation. — L'action caustique de cette poudre peut être augmentée en ajoutant une plus forte proportion d'acide arsénieux. Elle peut être diminuée en augmentant celle du sulfure de mercure et du sang-dragon. Délayée dans l'eau gommée, cette poudre sert à confectionner des bouillies ou des pâtes caustiques.

N° 5. — *Pommade cathartique.*

Acide arsénieux. 4 Cinnabre... 2 Axonge..... 32

Incorporez très-exactement, dans un mortier de porcelaine, la poudre d'acide arsénieux et de sulfure rouge à l'axonge.

PRÉPARATION ARSENICALE DESTINÉE A L'USAGE INTERNE.

N° 6. — *Solution de Fowler de l'école d'Alfort.*

Acide arsénieux. 5 Carbonate de potasse. 5 Eau. 300

Réduisez l'acide arsénieux en poudre, ainsi que le carbonate de potasse; faites bouillir dans un vase de verre jusqu'à dissolution complète de l'acide arsénieux; laissez refroidir; filtrez et conservez dans un flacon bien bouché.

Ajoutez à cette liqueur, au moment de la délivrer, la solution suivante :

Gentiane..... 4 Eau..... 250

Faites bouillir pendant vingt minutes la poudre de gentiane dans l'eau. Ajoutez la solution à la quantité de liqueur de Fowler formulée, afin de lui donner une saveur très-amère. 10 à 12 gouttes pour le chien; 10 à 100 gr. pour le cheval. Contre les gales et dartres rebelles.

PHARMACIE HOMŒOPATHIQUE (1)

On emploie, en pharmacie homœopathique, des substances *minérales, végétales et animales*. Ces substances sont généralement les mêmes que celles de la pharmacie ordinaire; mais chacune d'elles, au lieu d'être mélangée avec une ou plusieurs autres, est toujours em-

ployée seule, isolée; l'homœopathie n'a pas constamment recours à des substances simples, puisqu'elle se sert de *sels*, mais elle repousse tout mélange de deux ou plusieurs sels, de deux ou plusieurs plantes, et d'une plante avec un sel, etc. Aussi les préparations connues sous les noms de *pilules, pâtes, extraits, sirops, onguents*, etc., lui sont-elles tout à fait étrangères.

Tous les médicaments homœopathiques sont ramenés, par certaines *manipulations* et à l'aide de certains *véhicules*, à quatre formes que l'on désigne ainsi :

Teintures mères (médicament liquide).
Dilutions (médicament liquide).
Triturations (médicament en poudre).
Globules (médicament en petits grains).

Parlons d'abord des *véhicules*, nous nous occuperons ensuite des *manipulations*.

VÉHICULES. — L'eau distillée, l'alcool, le sucre de lait, la non-pareille (globules saccharins inertes); tels sont les véhicules usités, en homœopathie, pour la préparation des médicaments. Ces substances doivent être parfaitement pures; dans le choix qu'on en a fait, on s'est préoccupé d'avoir des agents non susceptibles de modifier ou d'altérer les propriétés des

(1) Pour cet article, nous avons mis à contribution la PHARMACOPÉE HOMŒOPATHIQUE, publiée par le Dr Jahr, avec la collaboration d'un homme spécial bien connu, nous voulons parler de M. Catellan, pharmacien homœopathe, à Paris.

Que l'homœopathie progresse ou soit en décadence, questions que nous ne voulons point élucider, notre but, en donnant dans L'OFFICINE une place à la pharmacie infinitésimale, a été de mettre nos confrères complètement à même de satisfaire aux prescriptions hahnemanniennes, et d'enlever tout prétexte aux médecins de la doctrine de dispenser eux-mêmes les médicaments.

En effet, les médecins homœopathes délivrent assez fréquemment eux-mêmes les médicaments qu'ils prescrivent. Pas plus que les médecins allopathes, ils n'ont le droit de vendre ou distribuer gratuitement les remèdes qu'ils ordonnent. C'est par erreur que nous avons indiqué dans la quatrième édition l'acquiescement, à Dijon, du docteur Laville de Laplaigne, comme la constatation du droit, pour les homœopathes, de distribuer leurs médicaments; il n'y avait eu acquiescement que par suite du refus fait par les pharmaciens de la localité de tenir des remèdes homœopathiques, refus constaté par procès-verbal. En dehors de ce refus, les tribunaux sont unanimes pour la condamnation du délit. Voir pour PARIS, affaires Branner, Robbe de Ruegart, M^{me} Hahnemann; pour ANGERS, affaire Oriard; pour NANTES, affaire Richard. Libaudière; arrêt de cassation, toutes chambres réunies, affaire des pharmaciens d'Angoulême. (V. REV. PH., 1858-59.)

médicaments. Quelques mots sur chacun de ces véhicules.

1° EAU DISTILLÉE. — L'eau distillée, préparée dans les alambics qui servent journellement pour les eaux aromatiques de *cannelle*, de *menthe*, de *fleurs d'oranger*; pour les alcoolats de *Cologne*, d'*anis*, de *raifort*, etc., est impropre aux usages homœopathiques, parce qu'elle est toujours plus ou moins imprégnée de principes étrangers provenant de ces diverses substances. Les soins ordinaires apportés au nettoyage des appareils sont loin de suffire pour faire disparaître toute trace médicamenteuse.

Pour obtenir une eau distillée irréprochable, il faut se servir d'un petit appareil en verre, consistant en une cornue et un ballon, réunis par un tube également en verre et s'adaptant convenablement aux tubulures des deux vases. Mais ce procédé ne peut convenir que pour une quantité d'eau fort limitée; il serait impraticable dans le cas où il s'agirait de se procurer 7 à 800 litres d'eau distillée; ici, il faut nécessairement recourir à un appareil ordinaire qu'on réserve uniquement à cette opération; on a soin de faire passer, pendant quelques minutes, l'eau à l'état de vapeur dans le serpent, de jeter les premières portions obtenues, et d'arrêter l'opération dès que les deux tiers du liquide sont passés à la distillation.

L'eau distillée obtenue avec l'appareil en verre sera employée pour la *préparation* des médicaments; celle qui serait obtenue à l'aide de l'appareil ordinaire pourra être réservée pour l'exécution des ordonnances, c'est-à-dire pour la *dispensation* au public des médicaments qui doivent être dissous dans une certaine quantité d'eau distillée.

2° ALCOOL. — L'alcool qui sort de l'industrie et des laboratoires ordinaires est impropre aux usages homœopathiques, par les mêmes motifs qui ont été indiqués en parlant de l'eau distillée. Un alcool qu'on prépare ou qu'on rectifie dans un alambic qui a servi précédemment pour l'eau de fleurs d'oranger, le sirop antiscorbutique, etc., peut être parfaitement pur, au point de vue de la chimie et de la thérapeutique allopathique; mais il ne peut pas être convenable pour les préparations homœopathiques, si délicates, et prescrites le plus souvent à des doses infinitésimales. L'alcool tiré des pommes de terre ne saurait convenir non plus, à cause de l'huile empyreumatique qu'il renferme, et dont il est impossible de le débarrasser complètement. Celui qu'on prépare avec le seigle ou le froment est à peu près dans le même cas.

Pour se procurer de l'alcool aussi pur et aussi naturel que possible, voici comment il faut procéder :

Dans les pays de vignobles où la distillation

des vins se fait en grand, on se procure un baril en bois de chêne qui n'ait jamais servi, et, après l'avoir fait tremper dans l'eau, pour le rendre capable de conserver l'alcool, on le remplit d'esprit-de-vin dit *trois-six*, en le faisant servir de récipient à un appareil en train de distiller; on possède alors un alcool naturel, marquant 81 à 82 degrés centésimaux. Il s'agit alors de le rectifier pour le débarrasser de l'huile de vin qu'il contient, et de la matière colorante qu'il a enlevée au tonneau, et aussi pour accroître la concentration de quelques degrés. Pour cela, on prend 20 litres d'alcool environ, on les introduit dans le bain-marie d'un alambic uniquement réservé à cet usage; et, après avoir convenablement luté les jointures de l'appareil, on distille à un feu modéré jusqu'à ce qu'on ait obtenu 12 litres environ d'un alcool qui marquera, à peu près, 86 degrés centésimaux. Ce produit, étiqueté alcool à 86° et mis de côté, sera tenu en réserve pour la préparation des alcoolatures ou teintures mères. Pour terminer l'opération, l'on adaptera un nouveau récipient, et l'on continuera la distillation jusqu'à ce que l'on ait obtenu 4 litres environ d'un alcool qui marquera à peu près 78 degrés. Celui-ci sera étiqueté alcool à 78°, et sera conservé pour la préparation des dilutions. On arrêtera alors la distillation, et on trouvera 3 à 4 litres de résidu, qui sera de l'alcool ou eau-de-vie à 50 degrés environ. On ne pourra en tirer parti dans la pharmacie homœopathique.

Les pharmaciens homœopathes renoncent à faire usage d'alcool absolu, parce qu'il n'est pas indispensable, et aussi parce qu'on ne l'obtient que par l'intermédiaire de substances avides d'eau, telles que la chaux, l'alun, le chlorure de chaux, etc., substances qui altèrent la pureté du produit.

3° SUCRE DE LAIT. — C'est dans les montagnes de la Suisse qu'on prépare le sucre de lait qui se trouve dans le commerce. C'est là que les homœopathes conseillent de le prendre afin de l'avoir plus pur. Celui que l'on se procure chez les droguistes est souvent altéré par les mortiers de fer ou de cuivre dans lesquels on le pile, et souvent aussi, il est imprégné des émanations diverses des substances au milieu desquelles il est placé.

Le sucre de lait cristallisé en forme de grappes est regardé comme le plus pur; il ne faut pas le choisir en tables mais bien en bâtons longs de 40 à 50 centimètres et épais de 5 à 6 centimètres.

On purifie le sucre de lait par dissolution et cristallisation. Quand on le réduit en poudre, il faut éviter de se servir de mortiers ou de pilons en métal.

4° **GLOBULES SACCHARINS INERTES.** — Les globules saccharins sont de petites *non-parcélés* destinées à être imbibées avec des médicaments liquides. Hahnemann a proposé de leur donner le volume de la graine de pavot; on a adopté généralement, aujourd'hui, une dimension deux ou trois fois plus considérable, que l'on trouve chez les confiseurs. Mais pour peu qu'on tienne à être exact et scrupuleux dans la préparation des remèdes homœopathiques, il faut absolument éviter de les puiser à pareille source; chez les confiseurs, en effet, elles sont fabriquées avec des résidus de divers sirops, avec des débris de sucre parfumés au citron, à la rose, à la vanille. Dans de semblables conditions, il est impossible d'avoir des médicaments sûrs. Il faut donc se procurer les globules inertes, soit en les demandant à un pharmacien homœopathe digne de confiance, soit en les fabriquant soi-même, soit en les faisant préparer sous ses yeux par une personne compétente, avec des matières premières d'une grande pureté.

Voici la règle à suivre pour la confection des globules saccharins (mais faisons observer qu'elle est difficile à mettre en pratique et qu'elle exige un long et pénible apprentissage):

« Placez sur un baril défoncé aux deux extrémités une terrine de faïence ou de porcelaine à surface très-lisse, et se rapprochant par sa forme de celle dite bassine plate. Mettez sur le sol un réchaud médiocrement garni de feu, et recouvrez-le par le baril muni de sa terrine, de telle sorte que le feu soit assez près pour pouvoir chauffer la terrine sans la rendre brûlante. Pratiquez au baril, vers son extrémité inférieure, 5 à 6 ouvertures de 4 à 5 centimètres carrés, afin de donner passage à l'air destiné à alimenter le feu du réchaud. Maintenant, à l'aide d'un sucre pur, faites un sirop cuit à la *nappe*. D'autre part, pilez de sucre pur l'équivalent de 200 à 250 grammes; séparez, à l'aide d'un tamis assez fin, tout ce qui s'est mis en poudre fine, et, à l'aide d'un tamis plus gros, tout ce qui aura une grosseur égale à peu près au 10° du volume à donner aux globules que vous voulez préparer. Mettez de côté, comme inutiles, et le sucre en poudre fine, et les plus gros morceaux qui sont restés sur le dernier tamis. On prend alors le sucre de moyenne grosseur, on le place en tas, au milieu de la terrine déjà chaude, en ayant soin de pratiquer au milieu une légère dépression pouvant contenir une ou deux cuillerées à bouche du sirop déjà préparé. On verse de ce sirop une cuillerée plus ou moins forte, suivant la quantité de poudre, dans la dépression qu'on a eu le soin de former, et, à l'aide des doigts et du plat de la main, on mêle le tout rapidement, en le frottant en tout sens contre le fond de la

terriner, jusqu'à ce que la masse soit devenue sèche et pulvérulente. On répète de même cette opération autant de fois qu'il est nécessaire pour arriver à la grosseur qu'on désire obtenir. Les principales précautions à prendre pendant l'opération, sont de modérer la chaleur, de n'ajouter le sirop que par petites portions; enfin, d'opérer avec une grande célérité, quand on mélange le liquide; sans cela le tout se mettrait en masse et il faudrait tout recommencer. Pour obtenir des globules d'une grosseur à peu près uniforme, il faut faire, à l'aide de tamis de grosseurs convenables, la même opération qu'on a faite pour obtenir le sucre en poudre fine. Avec un tamis suffisamment clair, on laisse tout passer, sauf les agglomérations de globules, qu'on appelle *mômes* en confiserie. Avec un second tamis, plus serré, on laisse passer les parties les plus fines et l'on retient sur le tamis la grosseur convenable pour continuer l'opération. Les parties les plus fines sont mises de côté et conservées comme *graine* pour une nouvelle opération qu'on pourra faire plus tard; on n'aura pas besoin, alors, de préparer la poudre de sucre pour commencer l'opération.

MANIPULATIONS. — Nous venons de passer en revue les *véhicules* qui servent à la préparation des remèdes homœopathiques; occupons-nous, maintenant, des *manipulations* proprement dites.

Rappelons que les médicaments hahnemanniens se présentent en teintures mères, en dilutions, en triturations, en globules, et voyons comment on amène les substances à ces diverses formes.

1° **TEINTURES MÈRES.** — C'est surtout avec des substances végétales qu'on prépare des teintures mères. Trois cas peuvent se présenter:

Où la substance est assez *succulente*, et alors on la réduit en pâte fine dans un mortier et on la soumet au pressurage, dans un morceau de toile *neuve*, pour en obtenir le suc. Ce suc ainsi obtenu est mêlé avec une quantité égale d'alcool à 85 degrés et renfermé dans un flacon bien bouché; au bout de 24 heures, on décante et on filtre la liqueur qui surnage le dépôt d'albumine coagulée et on la conserve pour l'usage, en ayant soin de la mettre à l'abri de la lumière. Cette liqueur, ainsi obtenue, prend le nom de *Teinture mère*, par expression.

Où la substance est très-peu *succulente*, et alors, après l'avoir réduite en pâte, on la met dans un flacon avec deux fois son poids d'alcool, à 85 degrés; on abandonne le mélange à lui-même, pendant 8 ou 10 jours, en agitant de temps en temps, puis on l'exprime à tra-

vers un linge *neuf*; on obtient ainsi une *teinture mère* par macération.

On la substance se trouve à l'état *sec*, ce qui arrive, par exemple, pour les produits exotiques, et alors on la réduit en poudre plus ou moins ténue, et on la met dans un flacon avec 20 fois son poids d'alcool; après 8 à 10 jours, on décante et on filtre le liquide qui surnage la poudre, et on le conserve, pour la pratique, sous le nom de *Teinture mère*.

Quel que soit le procédé mis en usage pour obtenir les *teintures mères*, il faut éviter l'emploi des *presses*, parce qu'il est matériellement impossible de les nettoyer dans toutes leurs parties avec la rigueur qu'exigent les prescriptions hahnemanniennes. Comment, en effet, nettoyer complètement la vis de pression?... Comment laver et essuyer, d'une manière exacte, le cylindre qui est percé d'une multitude de trous? En homœopathie, d'ailleurs, la question de quantité est toujours très-secondaire, et ce qui doit principalement préoccuper, c'est la pureté du produit.

Nous avons dit qu'on faisait surtout avec des *végétaux* les *teintures mères*; mais il est évident que, s'il est quelques substances *animales* qui, par leur nature, puissent rentrer dans l'une des trois catégories de substances végétales que nous venons d'énumérer, on pourra faire leur *teinture mère*, en mettant en pratique l'un des trois procédés qui viennent d'être indiqués. C'est ainsi, par exemple, qu'on pourra traiter le *Cancer fluviatilis* (écrevisse commune) par le 2^e procédé qui s'applique aux substances assez succulentes, et la *cantharide*, la *cochenille*, le *musc*, par le 3^e procédé (20 d'alcool pour 1 de substance). Il est évident aussi que l'on pourra faire une espèce de *teinture mère* avec certaines substances *minérales*, solubles: nous citerons, par exemple, l'*iodure de potassium*, etc.

La *teinture mère* une fois obtenue, n'importe par quelle voie, sert à préparer les dilutions ou atténuations. Nous allons indiquer le procédé opératoire.

2^o DILUTIONS. — (Atténuations). Laisant de côté la *teinture mère*, nous dirons que chaque remède homœopathique existe à 30 degrés. Ces degrés sont désignés sous les noms de: 1^{er}, 2^{me}, 3^{me}, 4^{me},.... 30^{me} dilutions. Toutes ces dilutions sont faites dans la proportion de 1 à 100, et de telle sorte que chacune d'elles contient la centième partie de celle qui la précède.

Pour les obtenir, on prépare pour chaque substance 30 flacons *neufs*, de la capacité de 150 à 200 gouttes (5 à 6 grammes) et portant une étiquette qui est répétée sur le bouchon; on verse dans chacun d'eux 100 gouttes d'al-

cool à 75° environ, et, pour éviter d'avoir à compter les gouttes chaque fois, on se sert d'un petit vase de verre, gradué, sur lequel est marqué le volume occupé par 100 gouttes d'alcool. Cela fait, on prend un de ces flacons, on y verse une goutte de la *teinture mère*, et on imprime à ce mélange à peu près 100 secousses assez fortes, après quoi on écrit sur l'étiquette et sur le bouchon le chiffre 1, qui indique que la préparation qu'on vient de faire, constitue la première atténuation ou dilution. Cette préparation contient 1/100 de *teinture mère*. De cette dilution on verse une goutte dans l'un des autres flacons tenant de l'alcool, et, après avoir secoué ce mélange une centaine de fois, on écrit le chiffre 2 pour désigner la deuxième dilution qui contient 1/10000 de *teinture mère*. Une goutte de la 2^e atténuation sert à faire la 3^e qui contient 1/1000000 de *teinture mère*. On continue ainsi à préparer et à étiqueter jusqu'au 30^e degré, en versant, chaque fois, une goutte de la dilution qu'on vient d'obtenir dans le flacon qui contiendra la dilution suivante.

Les pharmaciens exclusivement homœopathes doivent conserver les 30 atténuations pour chaque substance; ils en ont besoin pour exécuter les formules très-variées qui leur arrivent, et aussi pour faire les collections destinées aux pharmaciens ordinaires qui préfèrent acheter toutes prêtes les préparations homœopathiques.

Si, cependant, pour un motif quelconque, on ne veut pas conserver toutes les dilutions, on peut éviter de sacrifier un flacon pour chacune des dilutions qu'on ne garde pas, et voici le moyen d'arriver à ce résultat.

Je suppose qu'on ne veuille conserver que les atténuations les plus usitées, par exemple la 6^e, la 18^e et la 30^e: après avoir préparé la première par le procédé ordinaire, on jette le liquide, on imprime au flacon deux ou trois secousses afin de le débarrasser même de la dernière goutte *apparente* du médicament (le liquide qui mouille les parois suffit pour représenter une goutte); on verse dans le flacon ainsi vidé 100 gouttes d'alcool, on imprime une centaine de secousses, et l'on obtient ainsi une 2^e dilution; on jette de nouveau, et comme tout à l'heure, le liquide contenu dans le flacon; on y verse 100 gouttes d'alcool, on secoue, et on a la 3^e dilution. On continue ainsi jusqu'à la 6^e dilution que l'on conserve. On suivra la même marche pour la 18^e et 30^e atténuations qui doivent être gardées. Lorsqu'on doit jeter successivement plusieurs dilutions, on peut employer l'eau distillée pour toutes celles que l'on jette et recourir à l'alcool pour celle que l'on doit garder et pour celle qui la précède.

Ce procédé pourra être surtout mis à profit

pour la préparation des très-hautes dilutions 100^{es}, 200^{es}, 600^{es}, 1000^{es}, etc., dites *dilutions de Jenichen*, et préconisées en Allemagne depuis quelques années. Il est vrai de dire, cependant, qu'il offre moins de précision que celui qui consiste à employer autant de flacons qu'il y a de dilutions à préparer.

3° TRITURATIONS. — C'est surtout pour les substances minérales que la trituration est mise en pratique. Voici comment s'opère cette manipulation :

On pèse, d'une part, 5 centigr. (ou 1 grain) de la substance médicaméteuse, et d'autre part, 5 grammes (ou 100 grains) de sucre de lait; on prend un tiers environ du sucre de lait, et on le mêle exactement dans un mortier de porcelaine avec la totalité du médicament; puis, on broie le mélange avec une certaine force, à l'aide d'un pilon, pendant 6 minutes; on détache alors, avec une spatule, la masse pulvérulente qui adhère plus ou moins au pilon et au fond du mortier; on mêle de nouveau et on triture encore pendant 6 minutes. Cela fait, on détache une seconde fois la poudre adhérente au mortier et au pilon, et on ajoute alors le second tiers du sucre de lait pour broyer le tout pendant six minutes; on détache la poudre pour la broyer et la détacher encore comme pour la première partie. Enfin, on ajoute le 3^e tiers de sucre de lait, on mêle, on broie, et on détache, ainsi que cela a été fait pour les deux premières parties.

En broyant chaque tiers pendant six minutes et comptant environ quatre minutes pour le temps employé chaque fois pour détacher et mêler la poudre, on aura mis juste une heure pour faire la trituration.

Cette préparation prend le nom de 1^{re} trituration; elle contient 1/100 de la substance médicaméteuse, et correspond par conséquent à la 1^{re} dilution, faite avec la teinture mère.

On fait une 2^e trituration, en prenant 5 centigrammes (1 grain) de la 1^{re}, et les broyant pendant une heure en fractionnant les opérations ainsi qu'il vient d'être dit, avec 100 grains (5 grammes) de sucre de lait. Cette 2^e trituration renferme 1/10000 de la substance active et correspond à la 2^e dilution.

On obtient la 3^e trituration avec 5 centigr. de la 2^e et 5 grammes de sucre de lait. Elle contient 1/1000000 du médicament, et correspond à la 3^e dilution.

Là s'arrêtent les triturations; à partir de ce moment et par suite du broiement très-prolongé, toute substance est devenue soluble; on renonce alors au broiement et on entre dans la voie liquide. Pour cela, on fait dissoudre par simple agitation, dans un petit flacon, 5 centigr. (1 grain) de la 3^e trituration dans 2^{es}, 50

d'eau distillée. La dissolution opérée, on ajoute 2^{es}, 50 d'alcool, et on a ainsi une 4^e dilution. On a recours ici à l'eau distillée à cause du peu de solubilité du sucre de lait dans l'alcool; toutes les autres dilutions, jusqu'à la 30^e, se font avec l'alcool seulement, en suivant absolument la même marche que pour les dilutions qui dérivent des teintures mères.

Nous avons dit que la trituration était surtout usitée pour les substances minérales; mais on comprendra aisément qu'elle peut ou doit s'appliquer aussi à certaines substances animales, comme la *cantharide*, la *cochenille*, l'*ambre gris*, l'*éponge brûlée*, etc., et à certaines substances végétales, comme le *lycopode*, l'*épécacuanha*, le *quinquina*, la *noix vomique*, la *rhubarbe*, etc.

De ce qui précède et de ce qui a été dit à l'art. *Teintures mères*, il résulte que certaines substances peuvent être préparées à la fois par la voie liquide (teinture mère) et par la voie sèche (trituration). Nous indiquerons plus loin celles qui présentent cette particularité. Il faut observer que lorsqu'un médicament existe à la fois en trituration et à l'état liquide pour les trois premiers degrés, on fait toujours la 4^e dilution avec un grain de la 4^e trituration, et non pas avec une goutte de la 4^e atténuation liquide.

4° GLOBULES MÉDICAMENTEUX. — Les médicaments homœopathiques ne sont pas employés seulement en teintures mères, en dilutions liquides et en triturations, ils sont encore très-usités sous la forme *globulaire*.

Pour préparer les globules médicamenteux, on place une certaine quantité de globules inertes (non-pareilles) dans une capsule de verre, on les arrose avec suffisante quantité de l'une des dilutions alcooliques du médicament que l'on veut avoir en globules; on les remue de temps en temps à l'aide d'une carte recourbée en forme de petite cuiller, et, lorsque l'humidité a totalement disparu, ce qui arrive au bout d'une heure et demie environ, on les enferme dans un flacon bien bouché et on les place dans un lieu sec.

Si l'on a imbibé les globules inertes avec la 18^e dilution de belladone, par exemple, les globules médicamenteux prennent le nom de *belladone*, 18^e dilution de globules. Il en est de même pour toute autre dilution et pour tout autre médicament.

Les globules, imprégnés comme nous l'avons dit, ont un aspect sec et terne; avant d'être imbibés, ils sont blancs et brillants.

Hahnemann a prétendu que les globules médicamenteux, ainsi préparés, pouvaient conserver toutes leurs propriétés pendant 12 ou 15 années. Cette opinion n'est point partagée par

les praticiens homœopathes; ils croient généralement qu'il ne faut pas compter d'une façon absolue sur l'action des globules dont la préparation remonterait au delà de 2 ou 3 années.

Soins et précautions à prendre dans la préparation des médicaments homœopathiques. — Pour avoir les médicaments comme le veut la doctrine, il ne suffit pas de posséder à l'état de pureté les *véhicules* dont nous avons parlé et de faire très-exactement les *manipulations* prescrites; il faut encore observer certaines règles, prendre certaines précautions que nous allons signaler. Parmi ces précautions il en est quelques-unes qui pourront paraître superflues et peut-être même puérides au premier abord; mais on en comprendra bientôt l'absolue nécessité, si l'on songe à l'exiguité des doses prescrites par les médecins homœopathes.

Les substances *primitives* seront choisies de très-bonne qualité, et dans l'état le plus convenable, eu égard à leur destination. Toutes celles que nous fournissent le règne végétal et le règne animal seront employées, autant que possible, à l'état frais; quant à celles qui ne se trouvent que dans les pays lointains, il faut se les procurer *entières*, afin de pouvoir en constater la qualité et l'identité. On sera également sévère pour les produits chimiques; on n'en emploiera aucun sans avoir vérifié préalablement s'ils sont conformes aux prescriptions de Hahnemann.

Un point très-important, c'est le choix exact de l'*espèce particulière* dont l'homœopathie fait usage. On a cru souvent introduire dans la pratique une amélioration réelle en substituant, ou proposant de substituer aux substances usitées d'autres substances qu'on regardait comme plus pures ou plus énergiques. Quelle bonne que soient ces modifications sous le rapport scientifique, il n'en est pas moins certain que le moindre changement essentiel apporté dans la préparation d'un médicament peut porter atteinte à la sûreté de la pratique. Ce qui importe aux praticiens, ce n'est pas toujours que la préparation soit plus ou moins scientifique, mais bien qu'elle soit pareille à celle qui a servi aux expérimentations; et plus en ce sens sa conformité sera grande, plus la préparation sera parfaite pour le but qu'elle doit remplir. C'est ainsi, par exemple, que pour obtenir le *Calcarea*, ou sous-carbonate de chaux, tel que l'homœopathie l'emploie, il faut absolument préparer l'écaille d'huître comme Hahnemann le prescrit, quoique cette préparation soit loin de contenir du sous-carbonate de chaux pur. C'est ainsi encore que le *quinquina*, l'*opium*, la *noix vomique*, etc., tels qu'ils servent à préparer les teintures du

même nom, ne peuvent jamais être remplacés sans inconvénients par la quinine, la morphine, la strychnine, etc., bien que ces dernières substances soient réputées contenir les principes actifs des premières à l'état pur.

Celui qui prépare des médicaments homœopathiques doit avoir soin: de choisir un lieu dont la température ne soit pas trop élevée; de garantir les substances sur lesquelles il opère contre l'action directe des rayons solaires; de veiller à ce que l'atmosphère dans laquelle il est placé soit exempte de toute émanation médicinale. Il est important aussi que les mains de l'opérateur soient pures de tout contact récent avec des substances médicamenteuses ou odorantes.

Les ustensiles qui servent aux manipulations, tels que mortiers, pilons, spatules, cuillers, doivent être en quartz, en porphyre, en verre, en porcelaine, en corne. Ceux en métal, en marbre, en serpentine, en bois, pourraient altérer la pureté des médicaments, et pour ce motif ils sont inadmissibles.

Les pharmaciens homœopathes emploient, pour la plupart de leurs opérations, des flacons de 5 à 6 grammes (150 à 200 gouttes) qu'ils bouchent avec des bouchons de liège. Ces bouchons doivent être toujours *neufs* et de très-bonne qualité; il est essentiel qu'ils soient exempts de piqûres aux deux extrémités d'une part pour que la vermoûlure ne tombe pas dans le flacon, d'autre part pour qu'il soit possible de répéter nettement sur le bouchon l'étiquette dont le flacon est déjà muni. Le liège sera choisi souple et mou, afin qu'il puisse prendre toutes les formes qu'exige la structure du goulot.

Les flacons à l'émeri sont d'un usage peu fréquent en homœopathie, parce qu'ils sont généralement mal bouchés et aussi parce que le nom de la substance ne pouvant pas être écrit sur le bouchon, on est très-sujet à les transposer et par conséquent à perdre les remèdes altérés par cette transposition. Nous n'avons pas besoin de dire qu'il faudra nécessairement recourir aux flacons bouchés à l'émeri lorsqu'il s'agira de substances susceptibles d'attaquer le liège.

Le nettoyage des ustensiles sera fait avec le soin le plus minutieux. Les lavages à grande eau sont loin de remplir toutes les conditions, de suffire dans tous les cas. Le nettoyage à l'aide de certaines matières chimiques, comme les acides, la potasse, le chlorure, la chaux, n'est pas sans inconvénients. L'emploi de l'alcool à froid ne peut être utile que dans quelques cas particuliers. Le meilleur moyen pour obtenir la parfaite propreté de ces ustensiles (nous avons surtout en vue les mortiers), c'est de les nettoyer d'abord plusieurs fois

avec de l'eau bouillante, d'y brûler à plusieurs reprises de l'alcool très-pur, et de les exposer ensuite à l'action soutenue d'une grande chaleur, par exemple celle d'un four.

Les diverses méthodes de lavage ne s'appliquent jamais aux flacons qui ont déjà servi. *Tout flacon qui a contenu un médicament est impropre à recevoir un autre médicament*; quels que soient le nombre et la nature des lavages auxquels on pourrait le soumettre, on n'arriverait jamais à détruire les restes de l'ancienne substance, mais seulement à en faire des dilutions plus éloignées.

Tout bouchon qui a servi doit être rejeté.

Les flacons neufs de 5 à 6 grammes (pour dilutions) doivent être lavés à l'eau distillée, puis fortement séchés; on les bouche alors et on les conserve pour l'usage. On peut encore les essuyer intérieurement avec du papier de soie pour faciliter leur dessiccation.

Conservation des médicaments homœopathiques. — La conservation des remèdes hahnemanniens exige beaucoup de soins et beaucoup d'attention.

Il faut avant tout les soustraire à l'action des odeurs de toute espèce, et ne point les placer dans un lieu trop chaud ou trop humide. Les remèdes en globules seront isolés des remèdes liquides; les uns et les autres seront placés dans des tiroirs à l'abri de la lumière.

On exclura des tiroirs à substances liquides, les teintures mères et les 1^{res} dilutions à odeur forte, à évaporation facile, comme celles de *musc*, de *camphre*, de *créosote*, de *valériane*, d'*asa-fetida*, etc. Il sera bon aussi de mettre à part les 1^{res} dilutions des acides forts (muriatique, nitrique, sulfurique).

On emploiera des flacons bleus (?) pour les substances altérables à la lumière.

Les bouchons de liège seront coniques, afin qu'on puisse de temps en temps les enfoncer davantage, seul moyen d'avoir un bouchage exact; ils seront assez longs pour qu'il soit facile de les boucher et déboucher, sans que les doigts soient mis en contact avec la substance médicamenteuse.

Dispensation des médicaments. — Les médicaments homœopathiques sont généralement prescrits au public sous deux formes: en *petits paquets* de poudre, ou en *potions*. Parfois, cependant, ils doivent être employés par les malades en *olfaction*.

1° Poudres. — Le véhicule, pour les petits paquets de poudre, est ordinairement le *sucré de lait* (*saccharum lactis*); quelquefois on lui substitue du *sucré blanc* (*saccharum album*). Dans quelques cas particuliers, on colore ce véhicule avec la poudre de réglisse ou de ca-

cao, afin de ne pas administrer toujours une poudre blanche.

La quantité de poudre usitée comme véhicule, est de 25 à 30 centigr. par paquet. Si le médicament est prescrit en globules, on introduit ceux-ci, à l'aide d'une cuiller de bois, dans une capsule de papier qui renferme préalablement la poudre véhicule, et on les y écrase en frappant dessus à l'aide d'un poids. Si le médicament est prescrit en teinture mère ou en dilution liquide, on mêle le nombre de gouttes à la poudre véhicule, en broyant quelques instants dans un mortier, et on enferme le mélange dans une capsule de papier. Enfin s'il s'agit d'une trituration, qui est prescrite d'ordinaire à la dose seulement de quelques centigrammes par paquet, on en grossit le volume avec la poudre véhicule jusqu'à concurrence d'un poids total de 25 à 30 centigrammes.

Un paquet de poudre peut être employé de trois manières: 1° à sec sur la langue; 2° en une seule fois préalablement dissous dans quelques cuillerées d'eau; 3° en plusieurs fois, après l'avoir fait dissoudre dans une plus ou moins grande quantité d'eau.

Les petits paquets de poudre ne sont guère prescrits qu'aux malades traités par correspondance; en dehors de cette condition, les médicaments homœopathiques sont prescrits en potions.

2° Potions. — Les véhicules usités pour les potions sont:

L'eau distillée (*aqua distillata*).

L'eau alcoolisée (*aqua alcoholisata*).

L'eau sirupeuse (*aqua syrupsosa*).

L'eau commune (*aqua communis*).

L'eau alcoolisée contient environ 2 ou 3 gouttes d'alcool par 30 grammes d'eau distillée.

L'eau sirupeuse contient d'ordinaire 4 à 5 grammes de sirop de sucre cristallisé par 30 grammes d'eau distillée.

Après avoir pesé le véhicule dans une bouteille *neuve*, on se borne à y jeter, suivant la prescription, soit les globules, soit les gouttes de la teinture mère ou de la dilution, soit les quelques centigrammes de la trituration.

Les potions sont le plus souvent de 125 grammes, à prendre par cuillerées, une ou deux fois par jour, dans les maladies chroniques, et toutes les 1/2, 1, 2, 3, 4 heures dans les maladies aiguës.

3° Olfaction. — Ce mode d'administration n'est usité que très-exceptionnellement, et surtout dans le cas d'une grande impressionnabilité sous l'influence des agents médicamenteux. On ne prescrit d'ordinaire, pour cet usage, que des globules ou quelques gouttes d'une dilution li-

guide. S'il s'agit de *globules*, on les met dans un petit flacon, tantôt sans aucun mélange, tantôt avec de l'alcool qui ne les dissout pas, tantôt avec de l'alcool aqueux qui les dissout. S'il s'agit d'une dilution liquide, on mêle en général, avec quelques grammes d'alcool, le nombre de gouttes porté par l'ordonnance. Dans tous les cas, le malade doit flairer le médicament plus ou moins souvent dans la journée, suivant les indications du médecin.

Formules homœopathiques. — Toutes les fois que le mot *gouttes* n'est pas écrit dans une formule soit en toutes lettres, soit en abrégé, il s'agit de globules.

Les globules sont rarement indiqués en lettres; on les désigne par des points, par des zéros, par un chiffre arabe ou romain placé à la suite du chiffre de la dilution, par des chiffres servant de numérateur à une fraction dont le dénominateur indique la dilution; ainsi, toutes les indications suivantes sont identiques :

$$18^{\circ} 4, 18^{\circ} \text{IV}, 18^{\circ} \text{iiii}, \frac{4}{18}, \frac{\dots}{18}, \frac{0000}{18}, 0000/18.$$

Toutes doivent se traduire par ces mots : 4 globules de la 18^e dilution.

La teinture mère est quelquefois désignée sous le nom de *teinture forte* (*tinctura fortis*); on la représente abrégativement par le signe; T. ou T. M. — Les Allemands emploient le signe O.

Les dilutions doivent toujours être exprimées par des chiffres arabes. La notation des *dilutions* en chiffres romains n'est pratiquée que par les Allemands, qui désignent les dilutions par la fraction à laquelle chacune contient la *matière primitive*, et leur donnent les noms de millionième, billionième, trillionième... décillionième. La millionième est représentée par I, et correspond à la 3^e dilution de la notation française; la billionième est représentée par II et correspond à la 6^e dilution; la trillionième est représentée par III, et correspond à la 9^e dilution... et ainsi de suite jusqu'à la décillionième qui équivaut à la 30^e dilution, et est exprimée par le signe X. D'où il suit que, lorsqu'on trouvera sur une formule allemande un chiffre romain indiquant une dilution, il faudra le multiplier par 3 pour avoir le chiffre arabe correspondant à la notation française.

Voici quelques exemples de formules homœopathiques :

1 ^o POTIONS.	2 ^o PAQUETS DE POUDRE.	3 ^o OLFACITION.
REC. Aconit t. m. (1), gtt... 2	REC. Bellad. T. M., gtt. j.	REC. Pulsat. 3 ^e .
Aq. distillata..... 125 gr.	Sac. lact. Q. S.	25 globules.
Misce.	Pour un paquet.	dans un tube, pour respirer.
EC. Aconit 18 ^e , gtt..... 4	Fac. pulv. sim n ^o 6	REC. Camomil. 3 ^e , gtt... 2
Aq. alcoolisata..... 125 gr.	REC. Bellad. 6 ^e gtt. j.	Alcool rect..... 4 gramm.
Fac. sec. art.	Sac. lact..... Q. S.	Misce.
REC. Aconit 12 ^e 4	Pour un paquet.	Pour olfaction.
Aq. syrupsa..... 60 gr.	F. 4 p. sim.	REC. Nux V. 6 ^e 3 glob.
Misce.	REC. Bellad. 12 ^e 4	Alcool..... 4 gramm.
REC. Argent : fol. 3 ^e trit.	S. l..... Q. S.	Pour respirer.
0 gr., 10	REC. Aurum fol. 2 ^e trit.	REC. Ignatia 18 ^e 2 glob.
Aq. communis..... 180 gr.	0 gr., 95.	Eau distillée..... Q. S.
M.	Pour un paquet.	Alcool..... 4 gramm.
REC. Cinâ 30 (ou X), gtt. j.	F. 8 p. sembl.	Pour olfaction.
Dil. in aq. still. 5 IV	M. D. S.— A prendre sec sur-le-champ.	D. S. A prendre une dose sèche tous les 4 jours.
Signifie : prenez une goutte de teinture de semen-contra, à la trentième dilution, et étendez dans 125 grammes d'eau distillée.	REC. Belladon.	REC. Cocc.
	X ou 30	I 3
	Sacch. lact. pulv. gr. ij ou 0,10	Sacch. lact. pulv. gr. ij ou 0,10
	Vent dire : prenez 4 globules de belladone à la trentième dilution, 10 centigr. de sucre de lait, mêlez, donnez et étiquetez : à prendre....	M. DISP. TAL. DOS. n ^o IV.
		Vent dire : prenez 2 ou 3 globules de coque du Levant, à la troisième dilution, 10 centigrammes de sucre de lait, mêlez et préparez 4 doses semblables que vous donnerez et étiquetez : à prendre....

(1) Conformément à ce que nous avons dit plus haut, on pourrait écrire, au lieu de TM, la lettre T ou le signe O pour désigner la teinture mère.

TABLEAU

DES PRINCIPAUX MÉDICAMENTS USITÉS EN HOMŒOPATHIE

AVEC L'INDICATION DE L'ESPÈCE EMPLOYÉE ET DES MODES DE PRÉPARATION QUI FONT EXCEPTION AUX RÈGLES GÉNÉRALES.

Plante entière.

- Agar. — *Agaricus muscarius.*
- O Arn. — *Arnica montana.*
- Asar. — *Asarum europæum.*
- O Bell. — *Belladonna (atropa).*
- Bov. — *Bovista (hycooperdon).*
- Calad. — *Caladium seguinum.*
- O Cham. — *Chamomilla vulgaris.*
- Chel. — *Chelidonium majus.*
- Cist. — *Cistus canadensis.*
- C Dros. — *Drosera rotundifolia.*
- Euphr. — *Euphrasia officinalis.*
- Fil. — *Filix mas.*
- Lact. — *Lactuca virosa.*
- C Led. — *Ledum palustre.*
- Meny. — *Menyanthes trifoliata.*
- Merc. per. — *Mercurialis perennis.*
- Mill. — *Millefolium (Achillæa).*
- Par. — *Paris quadrifolia.*
- Petros. — *Petroselinum (apium).*
- Puls. — *Pulsatilla nigricans.*
- Ran : ac. — *Ranunculus acris.*
- Ran : b. — *Ranunculus bulbosus.*
- Ran : fl. — *Ranunculus flammula.*
- Ran : rep. — *Ranunculus repens.*
- Ran : sc. — *Ranunculus sceleratus.*
- Raph. — *Raphanus sativus.*
- Rut. — *Ruta graveolens.*
- Seroph. — *Scrophularia nodosa.*
- Sol. — *Solanum lycopersicum.*
- Sol : n. — *Solanum nigrum.*
- C Spig. — *Spigelia anthelmintica.*
- Tarax. — *Taraxacum leontodon.*
- Viol : od. — *Viola odorata.*
- Viol : tri. — *Viola tricolor.*

Feuilles. — Tiges.

- O Aeon. — *Aconitum (napellus).*
- Æth. — *Æthusa cynapium.*
- Ag. — *Agus-castus.*
- Aspar. — *Asparagus officinalis.*
- Clem. — *Clematis erecta.*
- C Con. — *Conium maculatum.*
- C Dig. — *Digitalis purpurea.*
- O Dulc. — *Dulcamara.*
- O Hyos. — *Hyoscyamus.*
- Lam. — *Lamium album.*
- Laur. — *Laurocerasus.*
- Oleand. — *Oleander (nerium).*
- Rhod. — *Rhodendron.*
- O Rhus t. — *Rhus toxicodendron.*
- Rhus v. — *Rhus vernix.*
- Sabi. — *Sabina.*
- Scil. — *Scilla.*
- C Stram. — *Stramonium.*
- Tab. — *Tabacum.*
- The. — *Thea sinensis.*
- C Thu. — *Thuya occidentalis.*
- Uva. — *Uva ursi.*
- Verb. — *Verbascum thapsus.*

Flours

- C Cann. — *Cannabis sativa.*
- Croc. — *Crocus sativus.*

Écorces.

- Ang. — *Angustura vera.*
- *Casc. — *Cascarilla.*
- O Chin. — *China.*
- Daph. — *Daphne indica.*
- Mez. — *Mezereum (Daphne).*
- Samb. — *Sambucus niger.*

Fruits. — Semences.

- Anis. — *Anisum stellatum.*
- Caps. — *Capsicum annuum.*
- Cin. — *Cina (semen-contra).*
- C* Cocc. — *Cocculus (menispernum).*
- C* Coff. — *Coffea arabica.*
- Colch. — *Colchicum autumnale.*
- C* Coloc. — *Colocythis.*
- Crot. — *Croton tiglium.*
- C* Ign. — *Ignatia amara.*
- O Lyco. — *Lycopodium clavatum.*
- C* Nux m. — *Nux mosehata.*
- O* Nux v. — *Nux vomica.*
- Pæon. — *Pæonia officinalis.*
- Phel. — *Phellandrium aquaticum.*
- Sabad. — *Sabadilla.*
- Sec. — *Secale cornutum.*
- Senn. — *Senna (cassia).*
- Sol : m. — *Solanum mammosum.*
- C Staph. — *Staphysagria.*

Racines.

- Act. — *Actæa spicata.*
- Arum. — *Arum maculatum.*
- Berb. — *Berberis vulgaris.*
- O Bry. — *Bryonia alba.*
- C Cic. — *Cicuta virosa.*
- Cyel. — *Cyclamen Europæum.*
- Gent. — *Gentiana lutea.*
- Gins. — *Ginseng.*
- Gran. — *Granatum (punica).*
- Hell. — *Helleborus niger.*
- O Ipec. — *Ipecacuanha.*
- Jalap. — *Jalapa.*
- Prun. — *Prunus spinosa.*
- Rat. — *Ratanhia.*
- Rhab. — *Rhabarbarum.*
- Sang. — *Sanguinaria canadensis.*
- Sass. — *Sassaparilla.*
- Seneg. — *Senega polygala.*
- Valer. — *Valeriana officinalis.*
- O Veratr. — *Veratrum album.*
- Zing. — *Zingiber officinale.*

Produits divers.

- Al. — *Alös.*
- Anac. — *Anacardium orientale.*
- Asa. — *Asa foetida.*
- Camph. — *Camphora.*
- Carb : a. — *Carbo animalis.*
- O Carb : v. — *Carbo vegetabilis.*
- Euph. — *Euphorbium officinale.*
- Guai. — *Guaiacum officinale.*
- Ind. — *Indigo.*

- C Op. — *Opium*
- Tereb. — *Terebenthina oleum.*

Matières animales.

- *Ambr. — *Ambra grisea.*
- Ar : diad. — *Aranea diadema.*
- Canc : fl. — *Cancer fluviatilis.*
- C* Canth. — *Cantharis.*
- Cast. — *Castoreum.*
- Coccin. — *Coccinella septempunctata.*
- Coc : cact. — *Coctus cacti.*
- Coral. — *Corallinum rubrum.*
- O* Lach. — *Lachesis.*
- Meph. — *Mephitis putorius.*
- Mosc. — *Moschus.*
- Mur. — *Murex purpuræns.*
- *Ol : an. — *Oleum animale.*
- Ol : j. m. — *Oleum jecoris morhua.*
- O* Sep. — *Sepia officinalis.*
- *Spong. — *Spongia tosta.*

Produits chimiques.

- Alum. — *Alumina.*
- Amm : c. — *Ammonium carbonicum.*
- Amm : es. — *Ammonium causticum.*
- Amm : m. — *Ammonium muriaticum.*
- C Anti : cr. — *Antimonium crudum.*
- Arg. — *Argentum foliatum.*
- Arg : n. — *Argentum nitricum.*
- O Ars. — *Arsenicum album.*
- Ars : cit. — *Arsenicum citrinum.*
- C Aur. — *Aurum foliatum.*
- Aur : mu. — *Aurum muriaticum.*
- Aur : s. — *Aurum sulfuricum.*
- C Baryt. — *Baryta carbonica.*
- Bar : m. — *Baryta muriatica.*
- Bis. — *Bismuthum.*
- Bor. — *Borax veneta.*
- Brom. — *Bromium.*
- O Calc. — *Calcearea carbonica.*
- Gale : ph. — *Calcearea phosphorica.*
- C Caus. — *Causticum.*
- Chin : s. — *Chinina sulfurica.*
- Chlor. — *Chlorium.*
- Cinnab. — *Cinnabaris.*
- Cupr : a. — *Cuprum acetium.*
- Cupr : c. — *Cuprum carbonicum.*
- Cupr. — *Cuprum metallicum.*
- Cupr : s. — *Cuprum sulfuricum.*
- C Fer : mg. — *Ferrum magneticum.*
- Fer. — *Ferrum metallicum.*
- Fer : mn. — *Ferrum muriaticum.*
- C Graph. — *Graphites.*
- O Hep. — *Hepar sulphuris calcareum.*
- Hydr : ac. — *Hydrocyanicum acidum.*
- C Iod. — *Iodium.*
- C Kali c. — *Kali carbonicum.*
- Kali chl. — *Kali chloricum.*
- Kali h. — *Kali hydriodicum.*
- Kreos. — *Kreosotum.*
- C Mag : c. — *Magnesia carbonica.*
- C Mag : m. — *Magnesia muriatica.*
- Mag : s. — *Magnesia sulfurica.*
- Mang : ac. — *Manganum acetium.*

Mang : c. — Manganum carbonicum.	Natr : n. — Natrum nitricum.	O Sil. — Silicea.
Mang. — Manganum metallicum.	Natr : s. — Natrum sulfuricum.	C Staa. — Stannum.
Merc : a. — Mercurius aceticus.	Nicc. — Niccolum carbonicum (1).	Sulf : ac. — Sulfuricum acidum.
Merc : c. — Mercurius corrosivus.	C Nitri : ac. — Nitricum acidum.	O Sulf. — Sulfur.
Merc : d. — Mercurius dulcis.	Nitr. — Nitrum.	C Tart. — Tartarus emeticus.
O Merc : s. — Mercurius solubilis h.	C Petr. — Petroleum.	Tart : ac. — Tartaricum acidum.
Merc : v. — Mercurius vivus.	C Phos : aci. — Phosphoricum acidum.	C Zinc. — Zincum metallicum.
M : pr : alb. — Mercurius præc : alb :	O Phos. — Phosphorus.	Zinc : ox. — Zincum oxydatum.
M : pr : rub. — Mercurius præc : rub :	C Plat. — Platina.	Zinc : s. — Zincum sulfuricum.
Mur : aci. — Muriaticum acidum.	Plumb : a. — Plumbum aceticum.	
Natr : c. — Natrum carbonicum.	Plumb. — Plumbum metallicum.	
C Natr : m. — Natrum muriaticum.	Selen. — Selenium.	

(1) Carbonate de nickel.

Les substances portées dans les divers tableaux qui précèdent rentrent généralement dans les règles qui ont été données aux articles *Teintures mères* et *triturations*. Il en est cependant quelques-unes qui font exception ou qui exigent des explications particulières; nous allons les passer en revue :

Ammonium causticum, argentum nitricum, aurum muriaticum, bromium, hydrocyanicum acidum, kreosotum, camphora. — Ces produits ne se triturent pas avec le sucre de lait. Toutes les dilutions se font à l'alcool, et au 100° (une goutte ou un grain sur 100); il n'y a pas de teinture mère.

Iodium. — Pas de trituration. On fait une teinture mère au 20°.

Muriaticum acid., nitricum acid., sulfuricum acid. — Pas de teinture mère. Les 3 premières dilutions à l'eau distillée; les autres à l'alcool.

Phosphoricum acid. — La 1^{re} dilution à l'eau distillée; la 2^e à l'alcool aqueux; les autres à l'alcool pur.

Calcarea carbon. — Sous-carbonate de chaux. Cette substance doit être prise dans l'écaille d'huître. On brise une écaille épaisse et bien nettoyée, et on prend 5 centigrammes de la substance blanche qui se trouve entre les deux surfaces, pour faire les triturations.

Carbo animalis. — On fait brûler jusqu'à ce qu'il ne flambe plus un morceau épais de cuir de bœuf et on l'éteint entre deux briques. On prépare par trituration.

Carbo vegetabilis. — C'est du charbon de bouleau qu'on prend de préférence. — Trituration.

Causticum. — Produit de la distillation jusqu'à siccité d'un mélange de 1 partie de *chaux* éteinte dans l'eau distillée, de 1 partie de bisulfate de potasse calciné au rouge, le tout mis en pâte à l'aide d'une partie d'eau distillée bouillante.

Phosphorus. — Le phosphore se prépare : 1° par trituration; 2° en mêlant le phosphore et le soufre (1 sur 100), et laissant séjourner longtemps dans l'obscurité. On a ainsi une espèce de teinture mère, ou mieux une 1^{re} dilution.

Sulfur. — Le soufre se prépare : 1° par trituration; 2° en mêlant le soufre et l'alcool (1 sur 20). Le produit de cette macération prend le nom de teinture de soufre (*spiritus sulfuris*). Le produit de la trituration s'appelle *sulfur triturationum*.

Chlorium. — Les 3 premières dilutions se font à l'eau distillée.

Lycopodium. — Le lycopode se prépare toujours par trituration.

Aranea diadema. — C'est l'araignée à croix papale. On emploie l'insecte entier.

Murex purpurea. — Pourpre antique; coquillage de la Méditerranée; on emploie la liqueur placée dans un grand repli près du cou, sur le dos.

Mephitis putorius. — Sécrétion fétide du putois ou mofette d'Amérique.

Sepia officinalis. — C'est la vessie à encre, *succus sepia*, qu'on emploie après l'avoir fait sécher.

Anacardium orientale. — On se sert du suc comprimé entre les deux enveloppes.

Lachesis. — C'est le venin du trigonocéphale à losange.

Les substances marquées d'un astérisque (*) sont préparées ordinairement : 1° par la voie liquide (teinture mère); 2° par la voie sèche (trituration).

Les homéopathes appellent *polychrestes* les médicaments les plus usités; nous les avons marqués du signe O; il y en a 24; ils appellent *demi-polychrestes* les plus usités après les *polychrestes*; ils sont marqués du signe C; il y en a 36.

Composition des boîtes homéopathiques. — Ainsi qu'on a pu le voir par tout ce qui précède, la préparation des remèdes homéopathiques n'offre pas de difficultés réelles; mais, en revanche, elle exige les soins les plus scrupuleux, les précautions les plus minutieuses. Aussi, bien des pharmaciens hésitent-ils à accepter à la fois les embarras et la responsabilité de manipulations qui leur sont peu familières et préfèrent-ils acheter tout préparés, dans une maison spéciale, les médicaments qui leur sont nécessaires pour exécuter les prescriptions des médecins homéopa-

thes de leur localité. Mais, étrangers aux habitudes et aux termes de la nouvelle doctrine, ils éprouvent souvent de la difficulté à formuler leur demande d'une façon claire et précise. Dans le but de leur faciliter la tâche, nous allons consigner ici quelques renseignements sur la composition des boîtes ou collections homœopathiques.

On emploie, en homœopathie, 240 substances environ. Chacune d'elles existe, comme nous l'avons dit, à 30 degrés ou dilutions; mais parmi ces 30 dilutions, il en est cinq qui sont plus particulièrement prescrites par les médecins (6°, 12°, 18°, 24°, 30°); parmi ces cinq, trois peuvent suffire pour une collection de moyenne importance (6°, 18°, 30°); si l'on tient à restreindre sa provision, on peut se borner à deux dilutions, l'une basse (6°), l'autre élevée (30°); enfin, on peut encore ne se procurer qu'une seule dilution, mais dans ce cas on est très-incomplètement approvisionné, et il est impossible de répondre à la plupart des besoins de la pratique.

Ce que nous venons de dire s'applique à la fois aux globules médicamenteux et aux dilutions liquides; il est nécessaire de posséder les médicaments sous les deux formes, puisque les médecins prescrivent tantôt des globules, tantôt des atténuations liquides.

De plus, il est quelques substances qui sont fréquemment employées en *teintures mères*, comme : *cannabis, thuya, petroselinum, secale, rocus, cina, millefolium*, etc. :... d'autres qui ont usitées en *triturations*, comme : *mercu-*

rius solubilis, mercurius vivus, sulfur, hepar sulfuris, spongia tosta, arsenicum album, etc.; il faut avoir ces substances à sa disposition.

Nous avons dit qu'on emploie 240 remèdes environ; mais sur ce nombre il n'y en a guère que 100 ou 150 qui soient fréquemment demandés; les autres ne sont prescrits qu'exceptionnellement; d'où il suit qu'on peut s'en tenir aux 100 ou 150 les plus importants, lorsqu'on veut limiter sa collection.

À côté de ces collections plus ou moins volumineuses, qui servent à l'exécution des formules, nous devons placer les petites boîtes portatives, dites *de poche*, qui peuvent, dans quelques cas, être utiles aux pharmaciens, mais qui sont plus particulièrement destinées aux médecins ou aux gens du monde qui désirent avoir sous la main, pour les cas pressants, quelques agents médicamenteux.

Les boîtes portatives ne renferment, en général, que des globules; ils sont placés dans de toutes petites bouteilles appelées *tubes*, qui contiennent environ 150 globules. Le nombre des tubes varie, dans ces boîtes, depuis 24 jusqu'à 240.

De ce qui précède, il résulte qu'on peut composer une collection homœopathique de vingt façons différentes, suivant la localité que l'on habite, suivant le but que l'on désire atteindre, suivant la somme que l'on veut dépenser.

(Voir le tarif des médicaments homœopathiques, à la fin du tarif général.)

CHIMIE PHARMACEUTIQUE

ANALYSE (1) (V. Documents chimiques, pages 51 à 82).

Spécifier les caractères différentiels des corps, décomposer en ses éléments un corps ou un assemblage quelconque de corps, connaître la nature des composants, et même jusqu'à leurs proportions : tel est, dans son acception la plus générale, le but de l'*analyse chimique* (du grec *ἀνά, singulativim*, et de *λύω, je dissous, je délité*). — Lorsqu'on se propose seulement d'établir le nombre et la nature des différentes espèces de substances existant dans un composé donné, l'analyse est

dite *qualitative*. — Lorsqu'on veut, en outre, connaître les proportions respectives de chacune des substances indiquées dans un corps par l'analyse qualitative, l'analyse est dite *quantitative*. — L'analyse est dite *minérale* ou *inorganique*, lorsque la matière à analyser appartient au règne minéral; lorsqu'elle appartient au règne végétal ou au règne animal, l'analyse est dite *organique*.

ANALYSE MINÉRALE OU INORGANIQUE. — Elle s'exécute par voie sèche ou par voie humide.

Voie sèche. — Les essais par la voie sèche se font toujours sous l'influence du feu. Les matières que l'on a à séparer sont chauffées

(1) L'article ANALYSE du Dictionnaire des Dénominations chimiques, de MM. A. CHEVALLIER, CH. LAMY et ED. ROUSQUET, nous a été d'un grand secours dans l'élaboration de ce chapitre.